



Assemblée générale

Distr. limitée
3 décembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session Deuxième Commission

Point 95 a) de l'ordre du jour

Questions de politique macroéconomique : commerce et développement

**Projet de résolution présenté par le Vice-Président de la Commission,
M. Felix Mbayu (Cameroun), à l'issue des consultations officielles
tenues sur les projets de résolution A/C.2/56/L.35 et A/C.2/56/L.38**

Commerce international et développement

L'Assemblée générale,

Réaffirmant sa résolution 55/182 du 20 décembre 2000 intitulée « Commerce international et développement »,

Tenant compte des travaux préparatoires de la Conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra à Monterrey (Mexique) du 18 au 22 mars 2002 et qui examinera, entre autres, la question de commerce dans le contexte du financement du développement,

Prenant note des résultats de la quatrième Réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui s'est tenu à Doha du 9 au 13 novembre 2001¹,

Se félicitant des résultats de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Bruxelles du 14 au 20 mai 2001², en particulier pour ce qui est du commerce et du développement,

Prenant note du rapport du Secrétaire général sur le commerce international et le développement³, du rapport du Secrétaire général sur les mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement⁴, du rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement concernant les mesures spéciales relatives aux besoins et

¹ Voir A/C.2/56/7, annexe.

² Voir A/CONF.191/11 et 12.

³ A/56/376.

⁴ A/56/473.



problèmes particuliers des pays en développement sans littoral⁵, du rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa quarante-huitième session⁶ et du rapport du Secrétaire général sur les mesures prises pour engager les préparatifs de l'examen et de l'évaluation finals de l'application du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90⁷,

1. *Se félicite* de la décision prise par le Conseil du commerce et du développement de procéder, à Bangkok, du 29 avril au 3 mai 2002 à l'examen à mi-parcours de la suite donnée aux conclusions de la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et, à cet égard, exprime sa profonde gratitude au Gouvernement thaïlandais qui a offert d'accueillir la réunion;

2. *Souligne* qu'il est important de continuer à procéder à un examen de fond de la question subsidiaire du commerce international et du développement au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Questions de politique macroéconomique »;

3. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-septième session au titre du point intitulé « Questions de politique macroéconomique », la question subsidiaire intitulée « Commerce international et développement »;

4. *Prie* le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en collaboration avec le secrétariat de la CNUCED, de lui rendre compte, à sa cinquante-septième session, de l'application de la présente résolution et de l'évolution du système commercial multilatéral.

⁵ Voir A/56/427.

⁶ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 15* (A/56/15/Rev.1).

⁷ A/56/435.